**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Violence au sein du couple: une nouvelle campagne destinée aux auteurs

Dans le canton de Vaud, la police intervient en moyenne quatre fois par jour pour des situations de violence domestique. En cas d'expulsion du domicile, l'auteur de violence est obligé d'avoir un entretien au Centre Prévention de l'Ale (CPAle). Afin de permettre aux personnes ayant des comportements violents au sein du couple de demander un soutien professionnel sur une base volontaire, le Canton lance une campagne d'information en plusieurs étapes.

« Ma famille a peur de moi. Ce n'est pas une vie. Je crains de tout perdre. » « Ma copine a peur de moi. J'ai décidé de parler de mes accès de colère et de violence. » Se basant sur ces témoignages d'auteurs de violence et leur vécu, une campagne en ligne sera lancée aujourd'hui par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), avec le soutien du Bureau d'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH). Elle s'adresse aux personnes ayant un comportement violent au sein du couple, notamment aux hommes, qui représentent plus de 70% des auteurs de violence[1]. Elle les sensibilise à la possibilité de recourir aux prestations proposées par le CPAle à Lausanne, Yverdon-les-Bains et Bex, subventionnées par le DSAS. « Notre but est d'informer et proposer un soutien sans jugement. Nous souhaitons à la fois protéger les victimes de violence et donner les outils nécessaires aux auteurs pour éviter des récidives », souligne la Conseillère d'Etat et Cheffe du DSAS, Rebecca Ruiz.

La motivation joue un rôle important

En 2023, conformément à la loi cantonale, le CPAle a reçu 329 ordonnances d'expulsion du domicile avec obligation d'entretien. 80% des personnes concernées ont suivi au moins un entretien socio-éducatif. L'objectif de cette séance est triple : aider l'auteur de violence à évaluer sa situation ; l'amener à comprendre les conséquences pour lui-même, la victime et les proches ; proposer un soutien plus conséquent sous forme de programmes volontaires (en groupe ou en individuel) comprenant de 5 à 15 séances.

Si la contrainte est un levier fort pour une première prise de contact, la motivation joue un rôle important dans l'engagement à long terme et, par conséquent, sur les changements de comportement. Ainsi, parallèlement à ces suivis imposés, 54

personnes ont participé volontairement à un entretien au CPAle, dont 26% ont choisi de suivre un programme approfondi. Parmi les personnes expulsées de leur domicile, seuls 10% ont décidé de suivre un programme après le premier entretien.

« Nous observons que les participants volontaires sont motivés à prendre en main leur situation. Nous constatons que souvent l'aide est demandée suite à une motivation externe, telle qu'une intervention de la police ou lorsque leur compagne menace de les quitter », explique Philippe Bigler, directeur du CPAle.

Ne pas attendre qu'il soit trop tard

Fort de ce constat, le Canton a décidé de miser sur la prévention de la violence chronique et la protection des victimes en incitant les personnes concernées à demander un accompagnement avant qu'il ne soit trop tard. La campagne de sensibilisation est visible sur les réseaux sociaux et sur un certain nombre de sites Internet dès d'aujourd'hui. Dans un deuxième temps, à partir de mi-mars et avec le soutien financier de la Ville de Lausanne, elle s'affichera dans les transports publics lausannois et sous forme de flyers partout dans le canton. Selon les résultats et l'intérêt à participer provenant d'autres communes du canton, la campagne sera reconduite.

Plus d'informations : https://prevention-ale.ch/besoin-daide-et-de-soutien/

[1] BEFH. (2023). Les chiffres de la violence domestique. Années 2015-2022. (N°3). Lausanne : BEFH

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 06 février 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, medias.sgdsas(at)vd.ch
DSAS, Fabrice Ghelfi, directeur général, Direction générale de la cohésion sociale
Philippe Bigler, directeur, Centre Prévention de l'Ale